

Etat des lieux ESS

DOCUMENT DE TRAVAIL

Mise à jour 6 avril 2021



BORDEAUX MÉTROPOLE

A. Les chiffres clés et points saillants

- L'ESS représente 10% du total des salariés de Bordeaux Métropole et 14% du total des emplois privés

Bordeaux Métropole	Etablissements employeurs	Effectifs salariés	Equivalents temps plein
Coopératives	237	4 230	3 981
Mutuelles	138	2 709	2 471
Associations	2 594	28 273	24 119
Fondations	14	1 303	1 329
Total ESS	2 983	36 515	31 900

- Entre 2008 et 2018, au niveau national l'ESS a créé plus de 400 000 emplois nouveaux, en croissance de 23%. Dans le même temps, l'ensemble de l'emploi privé n'augmentait que de 7 %
- Les « pépites » : Les entreprises d'insertion L'Atelier Remuménage et La conciergerie solidaire (service à la personne), l'entreprise adaptée ELISE ATLANTIQUE (service aux entreprises), la SCOP Les coursiers bordelais (alternative à l'ubérisation/logistique urbaine), les associations La Fumainerie (déchets organiques), Marie Curry (insertion des femmes réfugiées), les entreprises commerciales de l'ESS Boxeaty, (consigne et réemploi) Circouleur (économie circulaire) ...
- Les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire interviennent dans **l'ensemble des secteurs économiques** mais aussi auprès de tous les publics : depuis le tri du papier, jusqu'aux technologies de l'information, en passant par le maintien de l'agriculture paysanne, les services à la personne, la mobilité durable, le tourisme solidaire, les industries créatives ...
- Les acteurs, les tête de réseaux / l'organisation et la structuration des acteurs de l'ESS : la Chambre régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), France Active Aquitaine, et ATIS sont les 3 acteurs principaux de l'écosystème qui comporte cependant un certain nombre d'acteurs œuvrant dans le champ de l'accompagnement à la création d'entreprise et du financement
- Projets majeurs : IKOS, le projet de foncière solidaire, la SCIC Les Détritivores et l'usine sociale de Brazza

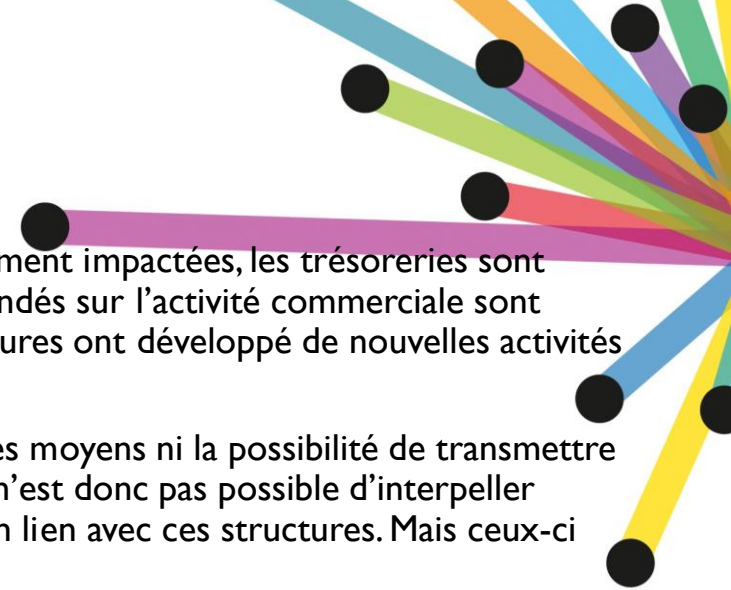
B. Les enjeux conjoncturels / structurels

Les structures de l'ESS nécessitent une feuille de route particulière en raison de leurs spécificités (gouvernance partagée, lucrativité limitée, poursuite d'un intérêt général ou collectif complémentaire des actions des collectivités) et en tant qu'économie d'avenir en matière de transition écologique et sociale.

Elles doivent également être intégrées aux réflexions sur les filières stratégiques suivantes, pour assurer d'une part la coopération territoriale et économique des acteurs par filières et éviter les oublis de structures aux pratiques innovantes socialement qui proposent souvent une offre en rupture avec les pratiques existantes avec un fort potentiel de transformation sociale :

- Viti-viniculture répond à une quête de sens et de durabilité de viticulteurs engagés (coopératives de viticulteurs, fédération des vignerons indépendants)
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques (inclue des géomètres, comptables, photographes, design, relation publique, R&D, traduction...) : 125 structures, dont 101 associations, 17 coopératives et 5 entreprises de l'ESS
- Santé : rôle clé de l'ESS pour répondre aux enjeux d'une offre de soins territorialisée accessible à tous et à toutes : associations, mutuelles ou fondations agissent aux côtés et en complément des professionnels libéraux et du secteur public. Ex : Pavillon de la Mutualité (Centre de santé mutualiste) ou encore association La Case (accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogue) : 105 structures dont 91 assos, 8 fondations et 6 mutualistes se répartissent en 2 catégories principales d'importance équivalente : les pratiques médicales (médecins généralistes, infirmiers et sage femme...) et l'hébergement médicalisé (adultes & enfants handicapés, personnes âgées)
- Matériaux : l'ESS travaille sur le développement de projets qui croisent durabilité et ré-emploi des matériaux (Solibat, Circouleur, etc.) :

- Transition énergétique et construction: Rôle clé de l'ESS dans le développement de projet qui permet l'implication des citoyens dans une logique de service aux publics (coopérative d'électricité par exemple, ENERCOP)
- Numérique : rôle clé de l'ESS pour répondre aux enjeux de l'inclusion numérique, de souveraineté des données, du libre et de la sobriété numérique (ex: Aptic) / une vingtaine de structure liée au numérique pur quasiment toutes en assos et 3 entreprises de l'ESS
- Artisanat : rôle clé de l'ESS pour répondre aux enjeux d'acculturation à la démocratie économique (SCOP) et dans la sécurisation des travailleurs indépendants (Ex : Coop & Bat)
- Commerce (Ex : Epicerie sociale), nouvelle forme de gestion (supermarché coopératif), boutique dédiée au ré-emploi ou au zéro déchet
- Services (dont transports et logistique) : rôle clé de l'ESS pour répondre aux enjeux de démocratisation des transports doux ou partagés (Ex : Maison du Vélo, Citiz) et de leur développement dans la logistique urbaine (Atelier Remuménage)
- Industries culturelles et créatives (La Fabrique Pola, l'Utopia ...) : les structures d'arts et spectacles (674 structures associatives) et d'information et communication (édition, cinéma, jeux vidéo production musicale, livres...) avec 85 structures (toutes assos sauf 2 coop)
- Évènementiel (Un pti coin de paradis, développement de toilettes sèches)
- Tourisme (ex : Alternatives Urbaines): rôle clé dans le développement d'un tourisme responsable, durable et solidaire (inclusif)



Un diagnostic de l'écosystème ESS depuis la crise COVID révèle que les trois quarts des entreprises de l'ESS sont fortement impactées, les trésoreries sont dégradées ou en tension et le recours au PGE est important, ce qui constitue une bombe à retardement, les modèles fondés sur l'activité commerciale sont inégalement fragilisés, les modèles reposant sur les subventions sont momentanément mieux préservés, certaines structures ont développé de nouvelles activités (gratuitement ou non) pour faire face à l'urgence ce qui induit un bouleversement dans leurs organisations.

Il est important de rappeler qu'à ce jour les CRESS n'ayant pas la reconnaissance de chambre consulaire, elles n'ont ni les moyens ni la possibilité de transmettre des données chiffrées précises. **Aucun lien opérationnel n'existe actuellement entre les CFE et les CRESS**, il n'est donc pas possible d'interpeller directement l'ensemble des dirigeants de l'ESS. Seule une interpellation des têtes de réseaux de l'ESS permet d'établir un lien avec ces structures. Mais ceux-ci n'ont pas vocation à apporter un éclairage précis et exhaustif sur les données.

Il n'est donc pas possible aujourd'hui d'avoir les difficultés structurelles liées aux ressources humaines, technologiques, capitalistiques, réglementaires (hors covid), les difficultés liées au territoire (enjeux de transmissions, de formation/enseignement et de profondeur du bassin d'emplois, de rayonnement, d'enseignement...), les difficultés liées à la réponse territoriale possible de la Métropole (foncier : programmation, tension prix, foncier..., mobilité, accès à la commande publique...).

Ces difficultés et enjeux peuvent être analysés par le biais d'études ultérieures néanmoins, lorsque la thématique entre dans la stratégie économie territoriale de la Métropole.

- L'image de la filière :
- [Feu vert pour ikos, le projet de village du réemploi à Bordeaux Nord \(latribune.fr\)](https://www.latribune.fr)
- [Mérignac \(33\) : la boulangerie solidaire Pain et Partage garde le cap malgré la crise sanitaire \(sudouest.fr\)](https://www.sudouest.fr)
- [Ces nouveaux entrepreneurs qui ont choisi de travailler à vélo dans la métropole de Bordeaux \(sudouest.fr\)](https://www.sudouest.fr)
- [ESS : quatre projets émergents distingués par Bordeaux Métropole \(latribune.fr\)](https://www.latribune.fr)
- ["L'économie sociale et solidaire doit être intégrée à la fabrique de la ville" \(latribune.fr\)](https://www.latribune.fr)

FORCES

- Positionnement de la filière : l'ESS représente 10% des emplois métropolitain et 14% de l'emploi privé. Pas une filière mais un mode entrepreneurial dans tous les secteurs et filières
- Avantage concurrentiel : grande capacité d'innovation sociale et environnementale, agilité dans le marché
- Avantage comparatif : allie en même temps objectifs économiques, sociaux et démocratiques. Partenaire privilégié des collectivités car elle poursuit des objectifs d'utilité sociale avant le profit et permet aux citoyens de pratiquer la démocratie économique.
- Marque et notoriété : engouement politique et citoyen récent lié en partie à une « quête de sens »

OPPORTUNITES

- Marché porteur – opportunités de reprise : la transition écologique et les politiques environnementales envisagées sont des « terrains de jeu » particulièrement propices au développement des entreprises de l'ESS.
- Faiblesses des concurrents : les acteurs de l'ESS sont des « défricheurs » et ont une forte capacité d'innovation, d'agilité et d'anticipation des enjeux sociétaux.
- Partenariats / fusion / alliances : les pratiques portées par l'ESS en matière de coopération territoriale sont un levier de développement économique et du bien vivre de la métropole. L'ESS travaille déjà en partenariat avec les acteurs publics et privés lucratifs. Alliances observées sur de nombreuses filières, sous réserve d'un intérêt collectif ou général

FAIBLESSES

- Situation conjoncturelle (impact pandémie) :
- Points de faiblesses majeurs localement : accès au foncier/à l'immobilier, nécessité de travailler sur la coopération d'acteurs pour renforcer et faciliter leur développement face à des offres concurrentielles de grandes entreprises (ex. Collecte et valorisation des déchets organiques, cyclologique), difficulté de financement du développement de ses entreprises
- Mauvaise réputation – image : l'ESS souffre toujours d'une image d'acteurs grands consommateurs de subventions publiques mais finalement dans une moindre mesure que l'économie conventionnelle au regard des services auxquels elle répond, et d'une méconnaissance de son périmètre (assimilation avec le secteur de la solidarité ou du caritatif/Humanitaire)

MENACES

- Menaces structurelles (qui échappe aux considérations territoriales) : Ne pas intégrer l'ESS à la politique économique, et la traiter à part, sans lien/interaction avec le monde économique « classique ».
- Baisse des financements publics qui ont un effet levier indiscutable tant sur l'émergence des projets que sur le développement et le changement d'échelle des entreprises de l'ESS
- Difficulté de financement du changement d'échelle dû à une faible rentabilité à court terme